

# 33ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## De l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine

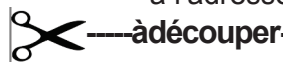
Notre association tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 25 janvier 2014 à 09h30 au Centre d'Histoire et d'Etudes des Troupes d'Outre-Mer (CHETOM), route de Bagnols en Forêt à Fréjus. Cette réunion permettra d'approuver les comptes de 2013, de voter le budget 2014, de débattre des questions intéressant l'avenir du Musée et de l'association, d'élire les nouveaux membres du conseil d'administration ou de renouveler le mandat des titulaires.

**TOUT MEMBRE ACTIF DOIT AVOIR À CŒUR DE MANIFESTER L'INTERÊT QU'IL PORTE AU MUSÉE EN PARTICIPANT À CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

- soit en y assistant

- soit en s'y faisant représenter grâce à l'envoi du pouvoir au conseil d'administration.

à l'adresse suivante : AAMTDM BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX **avant le 09 janvier 2014**



à découper

### PARTICIPATION AU REPAS (1)

Mr, Mme ou Grade .....participera au repas qui sera servi au Cercle Mess du 21ème RIMa le 25 Janvier 2014 à 13 heures au prix de 25 €

Il (elle) sera accompagné (e) de .....personnes, nom(s) et grade(s).....(2)

Joint à cet effet un chèque de 25 € X.....= .....€ à libeller au nom de AAMTDM

(1) à joindre au pouvoir le cas échéant.

(2) indication nécessaire pour l'établissement du plan de table.

### POUVOIR

Je soussigné, Nom .....Prénom.....

Grade.....

Adresse (1) .....

....

.....

....

Adresse mail : .....@.....Tel : .....

.....

N° d'adhérent à l'AAMTDM ..... donne pouvoir à (nom)..... (2) (3)

pour me représenter à l'assemblée générale de l'AAMTDM qui se déroulera à FREJUS le 25 janvier 2014 et voter en mon nom les dispositions qui seront présentées.

Fait à .....le .....20.....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».....

(1) précision très utile pour l'AAMTDM

(2) Nom de la personne dont la présence à l'AG sera certaine ; A défaut laisser libre cette indication à la discrétion du conseil d'administration

(3) Cas particulier des personnels d'active (article 10 des statuts en date du 15 juillet 2012) pour lesquels le pouvoir peut être envoyé

- soit individuellement et directement à l'association ;

- soit collectivement, regroupés par les officiers tradition ou les présidents de catégorie.

**POUVOIR À ADRESSER AVANT LE 09 JANVIER 2014**  
**à l'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE**  
**BP 10 - 83601 FRÉJUS CEDEX**

Tel : 04 94 40 76 05 Courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

# **33ème Assemblée Générale annuelle de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine**

## **ORDRE DU JOUR :**

PREMIERE PARTIE 9 h 30 - 10 h 45

- 1.1 – Rapport moral, par le président
- 1.2 – Situation des effectifs par le secrétaire général
- 1.3 – Compte-rendu de la gestion financière et bilan, par le trésorier
- 1.4 – Rapport du commissaire aux comptes
- 1.5 – Avis des membres présents sur la gestion
- 1.6 – Bilan des actions entreprises par l'association au cours de l'année
- 1.8 – Activités et résultats du Musée et du CHETOM

DEUXIEME PARTIE 11 h 00 - 12 h 15

- 2.1 – Renouvellement du Conseil d'Administration
- 2.2 – Présentation du budget 2013, discussion et approbation par l'assemblée,
- 2.3 – Discussion et vote par l'assemblée des motions présentées
- 2.4 – Questions diverses.
- 2.6 – Interventions du président de la FNAOM/ACTDM puis du commandant de l'EMSOME.

## **MOTIONS :**

Les adhérents qui souhaitent proposer lors de cette assemblée une motion (dont l'objet doit se limiter à la défense de l'Arme des Troupes de Marine dans son histoire et dans ses traditions) à l'intention du Ministre de la Défense ou du Général commandant l'EMSOME, sont invités à en adresser le texte à l'AAMTDM pour le mardi 7 janvier 2014 afin qu'il puisse être soumis à l'appréciation des membres présents le 25 janvier.

## **APERITIF :**

Après la fin de l'assemblée, un apéritif sera offert à l'ensemble des participants au mess de la Baume.

## **REPAS :**

Pour ceux qui le souhaitent un déjeuner sera servi au cercle mixte du 21e RIMa, auquel pourront se joindre parents et amis. Prix du repas : 25 €/personne. Réservation par coupon-réponse. Les chefs de Corps et Officiers Traditions présents et annoncés seront les invités de l'Association.

XXXXXX

Chers amis Marsouins, Bigors ou sympathisants des Troupes de marine, ce Musée joyau de notre arme est notre propriété collective. Nous avons le devoir de l'aider à vivre en assistant à l'assemblée générale de l'association qui a pour mission de le soutenir ou en lui envoyant notre pouvoir.

Je compte sur votre soutien actif et vous prie d'accepter mes sentiments de fidèle amitié coloniale.

Le Président.